



## Communiqué

Après avoir évoqué les propositions de changement des critères de détachement, la section UNSA-ICNA d'Orly a eu les réflexions suivantes :

- Nous déplorons le manque de transparence et de véritable concertation sur le sujet avec TOUS les personnels concernés.
- La modification du critère d'ancienneté PC validée lors de la dernière réunion des responsables d'équipe, à savoir 3 ans d'exercice de qualification PC à Orly, nous paraît prématurée. L'ancienneté PC et les expériences acquises dans d'autres centres doivent être prises en compte.
- Nous émettons de très fortes réserves quant à la création d'un indice de détachement basé sur des critères arbitraires. Si la création d'un indice est inévitable, la section locale demandera la mise en place d'une étude locale spécifique et largement ouverte.

En attendant qu'une véritable concertation ait lieu dans l'intérêt du service et des personnels, nous demandons un retour aux anciens critères, à savoir 18 mois de qualification et un arbitrage à l'ancienneté DGAC.

Orly, le 8 février 2010